

INFO-PARENTS

Bulletin d'information à l'attention de tous les parents des élèves de l'école
au Cœur-du-Boisé



Septembre 2018

L'élève
en TÊTE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
27	28	29 Demi-journée pour le préscolaire et tout le primaire	30 Demi-journée pour le préscolaire	31 Demi-journée pour le préscolaire
3 Congé	4 Demi-journée pour le préscolaire	5 Première journée complète pour le préscolaire	6 Journée qui devient un lundi	7
10	11  Séance de photos	12	13	14
17	18 IMPORTANT Assemblée générale à 18 h 30, suivie de la rencontre avec les titulaires vers 19 h 30	19	20	21
24	25 Cross-country	26	27	28

Bonjour chers parents,

L'année scolaire 2018-2019 a pris son envol! C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli nos 365 élèves. Nous souhaitons la bienvenue particulièrement aux nouvelles familles qui se sont installées dans le quartier cet été. Soyez assurés de notre entière collaboration dans le cheminement scolaire de vos enfants.

Bonne année scolaire à tous et n'hésitez pas à nous joindre pour toute question ou commentaire.

Claude Champoux
Directeur

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET RENCONTRES DE PARENTS

Tous les parents sont invités à assister à l'assemblée générale des parents qui aura lieu **le mardi 18 septembre à 18 h 30**. En plus de vous transmettre des informations importantes, nous procéderons à l'élection des postes vacants au Conseil d'établissement. Nous vous ferons part des nouveautés pour la prochaine année et aborderons la campagne de financement. Nous profiterons de l'occasion pour vous présenter l'ensemble du personnel de l'école. Ensuite les titulaires seront heureux de vous accueillir dans leur classe afin de vous expliquer leur fonctionnement pour la prochaine année scolaire.

RECEVOIR L'INFO-PARENTS PAR COURRIEL ET AUTRES COMMUNICATIONS NON URGENTES

Dans un souci environnemental, toutes les communications non urgentes et documents d'information vous seront acheminés par courriel, alors il est important d'informer le secrétariat de tout changement dans votre adresse électronique.

SURVEILLANCE À L'EXTÉRIEUR POUR LES ÉLÈVES MARCHEURS

La surveillance à l'extérieur est assurée par le personnel de l'école de :

- 7 h 40 à 7 h 45
- 12 h 20 à 12 h 30
- 14 h 45 à 14 h 50

Les enfants qui ne sont pas inscrits au *Service des dîneurs* ou au *Service de garde* **ne doivent pas se présenter sur la cour avant ces heures**. Autrement, nos ratios de surveillance ne seront pas respectés.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Veillez noter que le secrétariat est ouvert selon l'horaire suivant :

**Lundi au vendredi
de 7 h 30 à 11 h 15
et de
12 h 30 à 15 h 15**



Madame Isabelle De Montreuil, secrétaire de notre école, se fera un plaisir de vous aider ainsi que madame Nicole de la Chevrotière qui assurera son remplacement tous les vendredis.

ABSENCES ET RETARDS DES ÉLÈVES

Nous contrôlons les absences de tous les élèves le matin et l'après-midi. Afin de faciliter cette tâche, nous vous demandons de nous prévenir **le plus tôt possible, avant 8h15**, lors de l'absence d'un enfant. Une boîte vocale est en fonction 24 heures par jour au **450 491-5065**.

Veillez mentionner le nom de votre enfant, le nom de l'enseignant(e) et le motif de son absence.



Les élèves qui arrivent en retard le matin ou le midi doivent se présenter au secrétariat, avec un billet signé des parents, indiquant le motif de leur retard.

RÈGLES QUI RÉGISSENT LA CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

- ☞ Tous les parents (bénévoles, accompagnateurs...) doivent se procurer, au secrétariat, un permis pour circuler dans l'école.
- ☞ Pour laisser un repas, un vêtement ou autre chose à votre enfant, adressez-vous à la secrétaire. Elle se fera un plaisir de lui remettre au moment opportun. Il est donc important d'identifier l'item à remettre, car il se peut qu'il ne lui soit pas remis immédiatement. Nous souhaitons ainsi préserver le bon fonctionnement de la classe.

IMPORTANT : CHANGEMENT AU CALENDRIER

Veillez noter que la journée pédagogique du lundi 10 juin 2019 a été déplacée au lundi 17 juin 2019. La journée du 10 juin devient donc une journée régulière d'école pour tous les élèves. Vous trouverez en pièce jointe, le calendrier modifié.

RÈGLES QUI RÉGISSENT LA CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

Nous vous demandons de porter une attention particulière à cette section. Ne pas se conformer à ces directives pourrait compromettre la sécurité des élèves. En début et en fin de journée, alors que la circulation est la plus dense, il faut être très vigilants. Nous comptons sur tous afin d'adopter une conduite sécuritaire, autant au volant d'un véhicule qu'à bicyclette ou en marchant, en respectant la signalisation et en évitant de circuler dans le débarcadère des autobus.

Nous sommes chanceux, la très grande majorité des élèves habite à distance de marche de l'école. Tout a été conçu pour favoriser la sécurité d'élèves marcheurs.

Lorsque vous avez été consultés sur le projet éducatif, vous avez demandé qu'il y ait plus d'activités physiques à l'école. Les journaux décrivent également que nos enfants sont trop sédentaires. Il est donc tout indiqué, pour la santé de votre enfant, que celui-ci débute et termine sa journée de classe en marchant ou en prenant son vélo.

Toutefois, la sécurité des élèves est mise en péril par le trop grand nombre de parents qui transporte les enfants en véhicule. Comme il y a très peu de stationnements autour de l'école, de nombreux parents automobilistes enfreignent les lois et ne respectent pas la signalisation. Pour la sécurité de tous les élèves et des familles qui habitent dans les rues avoisinantes, nous vous invitons à laisser marcher vos enfants. Vous pouvez les accompagner à pied, si vous le désirez. Moins il y aura de véhicules autour de l'école, plus vos enfants seront en sécurité.

Automobilistes

Les parents, qui reconduisent leurs enfants à l'école en auto, doivent les déposer sur la rue des Érables ou sur la rue Prud'homme dans les zones « débarcadère ». Une zone « débarcadère » est un lieu aménagé uniquement pour l'embarquement et le débarquement des passagers. Il est donc interdit d'y laisser son véhicule pour aller reconduire son enfant dans la cour. Vous êtes à risque de recevoir une contravention, si vous le faites. Les automobilistes doivent également éviter d'arrêter ou de se stationner dans les zones interdites de la rue Prud'homme, en particulier près du passage piétonnier au coin des rues Prud'homme et des Marronniers et sur la piste cyclable entre la rue des Érables et des Marronniers.

- ☞ **Le stationnement est réservé au personnel, aux parents bénévoles ainsi qu'aux parents qui ont un rendez-vous à l'école entre 7 h 15 et 15 h. Pendant ces heures, il n'est pas accessible comme débarcadère. De plus, aucun élève ne doit circuler entre les voitures pour se rendre sur la rue des Érables. Les élèves doivent utiliser le corridor qui prolonge le trottoir au débarcadère.**

Marcheurs et cyclistes

Une brigadière assure la sécurité au coin des rues Prud'homme et des Érables. Les marcheurs et les cyclistes sont ensuite invités à prendre le chemin de gravier qui mène au trottoir du débarcadère. Les cyclistes doivent marcher à côté de leur vélo jusqu'à l'entrée de la cour et y entrer par la barrière.

Les marcheurs et cyclistes qui arrivent par la rue Prud'homme près de la rue des Marronniers doivent utiliser le passage piétonnier (lignes blanches) pour traverser la rue.

Débarcadère d'autobus

- ❖ Cette année encore, nous avons des véhicules scolaires qui transportent les élèves transférés d'autres écoles.
- ❖ Le débarcadère a été conçu de façon sécuritaire. Toutefois, l'arrivée et le départ des autobus dans le débarcadère représentent toujours un risque important d'accident pour les élèves et les adultes. Certains petits et grands ont des comportements téméraires qui peuvent provoquer des situations dramatiques.
- ❖ Nous interdisons donc toute circulation (vélos, piétons, autos) dans le cercle du débarcadère des autobus pendant les heures scolaires soit entre 7 h 15 et 15 h 15.
- ❖ Naturellement, pendant ces heures-là, il est interdit de traverser le boisé pour passer de la rue au débarcadère.



Il est important de se rappeler que ces mesures ne remplaceront jamais la nécessaire vigilance des conducteurs et l'importance de respecter la limite de vitesse en zone scolaire.

- ☞ Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves sur la cour de récréation, les parents doivent demeurer en tout temps dans le parc-école. Aucun parent ne peut être sur la partie asphaltée.
- ☞ Pendant les récréations, aucun parent ne peut circuler dans le parc-école pour venir discuter avec son enfant. Il doit se présenter au secrétariat de l'école.

MERCI À TOUS POUR VOTRE COLLABORATION !

RAPPEL - FACTURATION

Nombreux sont les parents qui n'ont pas profité des journées administratives du 18 et 19 août pour régler la facture des effets scolaires. Nous vous demandons svp de faire suivre dès maintenant votre paiement (**par chèque uniquement**) au secrétariat.

CANTINE

Dans le but d'accélérer le service à la cantine et afin d'éviter que les élèves aient à manipuler de l'argent et ainsi risquer de le perdre, il est possible de procéder à l'achat d'une carte prépayée pour 5 repas au coût de 28.50\$. Les cartes sont conservées à la caisse de la cantine. Un avis vous sera envoyé lorsque le montant aura été dépensé.

Vous pouvez **faire un chèque à l'attention de Suzanne Boily** ou remettre une enveloppe contenant l'argent au service de garde. Prenez soin de bien identifier le tout au nom de votre enfant et de son groupe.



ÉDUCATION PHYSIQUE PRÉSCOLAIRE ET 1^{re} ANNÉE

Votre enfant devra arriver, à l'école le jour de son éducation physique, déjà changé, prêt pour son cours.

Un **survêtement**, un **short** et un **chandail (t-shirt)** confortable pour l'activité physique et **obligatoirement, des souliers de course.**

Évidemment, on doit laisser les bijoux à la maison, car l'enfant doit les retirer pour participer à son cours d'éducation physique. **Pour les filles aux longs cheveux, prière de les attacher.**

Veillez bien **consulter l'horaire** avec **votre enfant** pour sa journée d'éducation physique.

Merci d'aider votre enfant à prendre ses responsabilités.

Madame Nathalie et Madame Sonia
Enseignantes en éducation physique



IDENTIFICATION DES VÊTEMENTS

Afin d'éviter la perte de vêtements et d'objets personnels et ainsi vous occasionner des frais supplémentaires, nous vous demandons d'identifier les vêtements et le matériel scolaire de vos enfants. Il s'agit d'une mesure préventive afin de réduire le nombre d'objets perdus. Veuillez noter que deux fois par année, les vêtements non réclamés seront acheminés aux organismes aidant les familles démunies.

PRÉSENCE DE CHIENS DANS L'ÉCOLE ET DANS LE PARC-ÉCOLE

- Malheureusement, bien que nous aimions beaucoup les chiens et que nous croyions à la zoothérapie, pour des raisons de sécurité et d'allergies, les chiens ne peuvent être tolérés dans l'école et dans la cour sur la partie asphaltée (même les petits chiens dans les bras de leur maître).
- Tel qu'indiqué sur une affiche apposée par la municipalité de Saint-Eustache à l'entrée du parc, les chiens doivent toujours être tenus en laisse dans le parc.



PATINS À ROUES ALIGNÉES, PLANCHES À ROULETTES, ETC.

Selon le code de la sécurité routière (article 499 du chapitre VI), il est interdit de faire usage de patins à roues alignées, de planches à roulettes et de trottinettes sur la chaussée. Nous demandons donc à tous nos élèves de les laisser à la maison. Vous comprendrez que cette mesure vise à assurer un trajet sécuritaire à tous les jeunes sur le chemin de l'école. D'autant plus que la presque totalité de nos élèves sont des marcheurs. La circulation y est donc très dense. De plus, tous nos locaux sont occupés et les élèves sont deux par casier. Nous n'avons aucune place pour ranger les patins, les planches ou les trottinettes.

Activité spéciale : Les élèves pourraient, de façon exceptionnelle et à la demande d'un adulte de l'école, apporter ses patins à roues alignées, sa trottinette ou sa planche à roulettes pour une activité spéciale. Dans un tel cas, vous serez avisé par écrit et votre enfant devra apporter cet élément dans un sac fermé.

RENCONTRE AVEC LA DIRECTION OU L'ENSEIGNANT(E)

Si vous désirez me rencontrer ou rencontrer un(e) enseignant(e), nous vous invitons à prendre rendez-vous. Ce fonctionnement nous permet de vous consacrer tout le temps nécessaire pour répondre à vos questions et ainsi éviter toute déception de votre part.

IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT - IMPORTANT

ALLERGIES AUX ARACHIDES ET AUTRES NOIX

En tant qu'institution vouée au bien-être et à la santé des jeunes, nous tenons à vous aviser de notre volonté de nous conformer aux recommandations médicales concernant les allergies aux arachides et autres noix. Comme plusieurs enfants qui fréquentent l'école sont sévèrement allergiques aux arachides et aux noix,

Nous vous demandons votre collaboration pour éviter d'inclure des aliments contenant des noix et/ou arachides dans les collations et les repas de votre enfant.

Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, **car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de sévères réactions.**

Nous comprenons que cette demande puisse créer des incon vénients pour vous, c'est pourquoi nous voulons vous exprimer, au nom de ces enfants et leurs parents, toute notre reconnaissance et notre appréciation. Si vous avez des questions ou commentaires à nous adresser, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

VACCINATION POUR LES ÉLÈVES DE 4^E ANNÉE

Le mercredi 10 octobre, les élèves de 4^e année recevront la première dose du vaccin contre l'hépatite B. Ils recevront la deuxième dose **le mercredi 10 avril 2019**. Quelques jours avant la date de vaccination, vous recevrez des dépliants d'information ainsi que les formulaires d'autorisation que vous devrez compléter et retourner à l'école. Nous avons toujours besoin de 2 ou 3 bénévoles lors de cette journée alors n'hésitez pas à vous manifester au secrétariat si vous êtes disponible et intéressé.

VOUVOIEMENT

Les élèves ont été informés qu'ils devaient vouvoyer les adultes de l'école. En s'adressant à un adulte, ils doivent leur dire monsieur ou madame devant leur prénom ou leur nom et les vouvoyer. Cette décision a été prise et discutée avec l'ensemble du personnel de l'école, il y a quelques années et est en lien avec l'orientation du volet social de notre projet éducatif.

PAIEMENT

- Que ce soit pour payer des activités, des sorties, du matériel... pour éviter des vols ou des pertes d'argent, nous vous demandons d'effectuer tous vos paiements **par chèque** à l'ordre de l'école au Cœur-du-Boisé.
- Au service de garde uniquement, vous avez la possibilité de payer par Interac, internet ou chèque. Vous pouvez également payer en argent comptant, mais vous devrez alors vous présenter à madame Francine Leduc, responsable du service de garde.

PORTES OUVERTES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Ces activités se tiendront en septembre, dans les 11 écoles secondaires de la CSSMI. Ce sera l'occasion de rencontrer des personnes ressources qualifiées et de vous renseigner sur les différents projets motivants proposés aux jeunes pour favoriser leur persévérance scolaire : programmes international, sportif, musical, etc. Pour connaître la date et les heures, consultez l'adresse : www.cssmi.qc.ca ou téléphonez au 450 974-7000.

Ouf!!! Beaucoup d'informations tout ça...

Pour les parents qui se sont donné la peine de lire jusqu'au bout et qui sont intéressés à donner un coup de main lors de la séance de photos, veuillez contacter le secrétariat.

Premiers arrivés, premiers servis!

Une grande équipe au service des élèves

2018-2019 PERSONNEL DE L'ÉCOLE

DIRECTEUR :	Claude Champoux
SECRÉTAIRE :	Isabelle de Montreuil / Nicole de La Chevrotière (vendredi)
CONCIERGE :	Jean-Marc Chalifoux
CONCIERGE DU SOIR :	Claude Doucet
PRÉSCOLAIRE :	Liette St-Denis Émilie Fortier Giroux Annabelle Lecomte
1 RE ANNÉE :	Isabelle Sigouin / Michelle Veillette (vendredi) Manon Champagne / Michelle Veillette (mardi) Julie Labbé

2E ANNÉE : Marie-Élise Laforte / France Lamarche (vendredi)
Ann Lalonde

3E ANNÉE : Isabelle Dupont
Christine Vaillancourt
Catherine Dubuc

4E ANNÉE : France Deslauriers
Chantal Lamoureux

5E ANNÉE : Sophie Caron
Mario Leclerc / Lysiane Drysdale (vendredi)
Geneviève Meunier

6^E ANNÉE Émilie Lauzon - Ouv. sur le monde / Lysiane Drysdale (jeudi)
Stéphany Patenaude Girard PAI partie académique / Janvier à juin
Dominique Parrella PAI partie anglaise / Août à janvier

ORTHOPÉDAGOGUES : Marlyne Aubin
Émilie La Frenière (60%)

ÉDUCATION PHYSIQUE : Sonia Sorlini (80%)
Nathalie Parent (90%)

MUSIQUE : Jocelyne Goupil

ANGLAIS (LANGUE SECONDE) : Anne Michelle La Rivière

PSYCHOÉDUCATRICE : Marie-Andrée St-Louis

ORTHOPHONISTE : Julie Vachon-Joannette

TECHNICIENNE EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE : Betty Hee
Nadia Labelle
Nicole Bérichon (sdg)
Marie-Maude Bellerose-St-Jean

RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE : Francine Leduc
Geneviève Desrosiers (dîneurs)

ÉDUCATRICES : Marie-Ève Ménard Lemery
Hamida Benamara
Ilce Bello Sieber
Caroline Vincent
Josée Roussel
Marthine Bacon
Carole Mongeon

Méllysa Sigouin Maillé
Nathalie Fecteau
Martine Lachâine
Ariane Moisan

SURVEILLANTES :

Julie-Carole Cousineau
Nathalie Lévesque
Claudette Lavigne

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

Marthine Bacon

INTERVENANT SOCIAL DU CLSC :

Stéphanie Gascon

CANTINIÈRES :

Suzanne Boily
Mélissa Catelli

Site Internet de l'école

N'oubliez pas d'aller régulièrement consulter le site internet de l'école au

[http : //sites.cssmi.qc.ca/acdboise/](http://sites.cssmi.qc.ca/acdboise/)

Vous y trouverez une foule de renseignements concernant nos activités et tous les documents nécessaires pour l'année scolaire.